

# Démarche participative sur la mobilité durable et sécuritaire

OFFICE DE  
**PARTICIPATION  
PUBLIQUE**  
DE LONGUEUIL

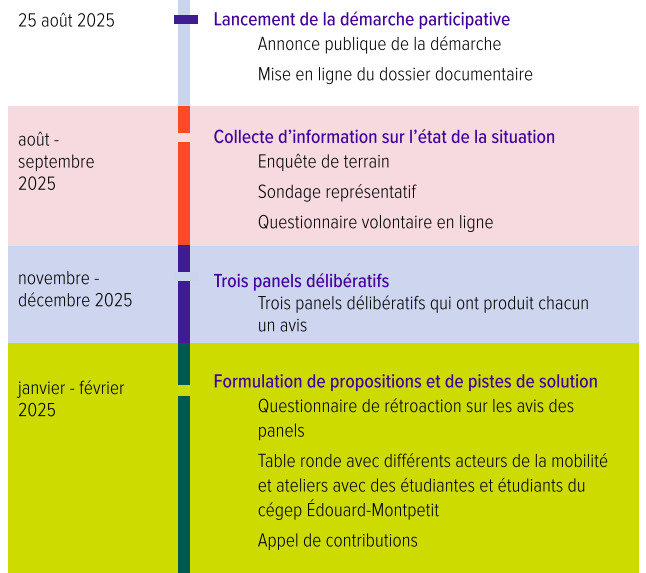


## Le mandat

La Ville de Longueuil cherche à connaître les habitudes de déplacements de sa population et comprendre de quelles façons elle peut les aider à utiliser davantage les modes de transport collectifs et actifs afin d'accélérer la transition modale [...]¹.

1 Document d'information de la Ville de Longueuil, doc. 3.1, p. 4.

## La démarche



## La participation

Activité	Participation
Enquête de terrain	464
Sondage et questionnaires	1 992
Activités participatives	179
Contributions écrites	10
<b>Total de participation</b>	<b>2645</b>



# Les constats



**Constat 1 : La population est ouverte à effectuer une transition vers une mobilité plus durable et plus sécuritaire**



**Constat 2 : Les facteurs influençant la mobilité identifiés par la Ville trouvent écho dans les besoins et solutions identifiés dans la démarche**

# Les recommandations



**Enjeu 1 : Accroître l'efficacité des modes de transport durables et leur disponibilité**

**Condition préalable : le financement du transport collectif.**

## RECOMMANDATION 1

L'Office recommande à la Ville de poursuivre et d'accélérer ses efforts pour concrétiser les orientations 1, 5 et 6 de son Plan d'urbanisme, qui prévoient le développement de milieux de vie complets, notamment :

- en requalifiant de grands axes pour y faire une plus grande place aux transports actifs et collectifs;
- en misant, dans le développement et le redéveloppement du territoire, sur la création de milieux mixtes, qui favorisent l'adoption de modes de transport durables.

## RECOMMANDATION 2

L'Office recommande à la Ville, conjointement avec les organismes qui développent le transport collectif, de travailler sur l'interconnectivité entre les modes de transport collectif et les autres modes de transport, de sorte à constituer localement, sur le long terme, une trame de transport durable cohérente et pérenne, qui saura compétitionner avantageusement l'auto solo.

## RECOMMANDATION 3

L'Office recommande à la Ville de réfléchir à l'expérience piétonne sur l'ensemble de son territoire, en réunissant les engagements et actions déjà prévus (ex. : Ma rue pour tous, le projet-pilote Ma rue-école de quartier, le Guide d'implantation des passages pour piétons) sous une vision d'ensemble qui en assure la cohérence, la priorisation, le suivi et la communication adéquate auprès de la population.

## RECOMMANDATION 4

L'Office recommande à la Ville de mettre à jour et d'adopter son projet de plan directeur des déplacements cyclables daté de 2018, en s'assurant de connecter en priorité les pôles de transport structurant et les grands générateurs de déplacement.



**Enjeu 2 : Renforcer la sécurité et le sentiment de sécurité**

## RECOMMANDATION 5

En plus de continuer ses efforts en matière de sécurisation des déplacements sur le réseau routier local, l'Office recommande à la Ville d'évaluer la possibilité de travailler, en collaboration avec ses partenaires, sur le renforcement du sentiment de sécurité lors des déplacements à travers la ville et l'identification des moyens d'y parvenir, notamment :

- en systématisant, dans ses pratiques en matière d'aménagement et de planification du territoire et des déplacements, la mise en application de l'analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS+), en s'appuyant entre autres sur les directions de services de la Ville qui ont déjà intégré cette approche;
- en accélérant et en priorisant la mise en œuvre de sa Politique en accessibilité universelle 2025-2030 sur tout le territoire, plus précisément l'axe d'intervention lié au transport et à la mobilité durable;
- en adoptant un plan d'action Vision zéro, conformément à son engagement pris en 2023.



**Enjeu 3 : Miser sur davantage de communication et de participation pour réaliser la transition**

## RECOMMANDATION 6

L'Office recommande à la Ville de prévoir, dès l'étape de planification des projets qui découleront de la présente démarche, les actions de communication, d'accompagnement et de participation requises pour assurer la fluidité des mesures de transition en évitant les reports d'échéancier.

OFFICE DE  
PARTICIPATION  
PUBLIQUE  
DE LONGUEUIL

